

RCS : VALENCIENNES

Code greffe : 5906

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00144

Numéro SIREN : 322 623 521

Nom ou dénomination : POLYCLINIQUE DU PARC

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2021 sous le numéro de dépôt 3717

POLYCLINIQUE DU PARC

Société par actions simplifiée

62, rue Henri Barbusse

59880 SAINT SAULVE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

POLYCLINIQUE DU PARC

Société par actions simplifiée

62, rue Henri Barbusse

59880 SAINT SAULVE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associé unique de la société POLYCLINIQUE DU PARC

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société POLYCLINIQUE DU PARC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les mesures de compensation perçues au titre de la garantie de financement présentées dans le paragraphe « 1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Tours, le 23 juin 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Bernard Groussin

Bernard GROUSSIN

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de Résultat

Annexe

I. BILAN AU 31/12/2020

A. Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	908 920	873 923	34 997	80 595
Fonds commercial	2 800 826	0	2 800 826	2 800 826
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	3 709 747	873 923	2 835 824	2 881 421
Terrains	0	0	0	0
Constructions	5 925 710	3 429 789	2 495 922	2 522 454
Installations techniques, matériel	11 078 439	9 165 777	1 912 662	2 125 189
Autres immobilisations corporelles	1 680 483	1 581 022	99 461	87 113
Immobilisations en cours	911 033	0	911 033	797 876
Avances et acomptes	221 082	0	221 082	221 082
TOTAL immobilisations corporelles	19 816 747	14 176 588	5 640 159	5 753 714
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	2 000	0	2 000	2 000
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	1 067	0	1 067	1 067
Prêts	268 274	0	268 274	222 852
Autres immobilisations financières	205 162	0	205 162	205 162
TOTAL immobilisations financières	476 503	0	476 503	431 081
Total Actif Immobilisé (II)	24 002 996	15 050 511	8 952 485	9 066 216
Matières premières, approvisionnements	821 317	0	821 317	646 596
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	821 317	0	821 317	646 596
Avances et acomptes versés sur commandes	2 750	0	2 750	2 750
Clients et comptes rattachés	9 202 305	264 686	8 937 619	3 433 826
Autres créances	24 069 514	178 599	23 890 915	8 447 187
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	33 274 569	443 284	32 831 285	11 883 763
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	37 635	0	37 635	430 304
TOTAL Disponibilités	37 635	0	37 635	430 304
Charges constatées d'avance	881 337	0	881 337	876 081
Total Actif Circulant (III)	35 014 858	443 284	34 571 574	13 836 744
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	59 017 854	15 493 795	43 524 060	22 902 960

B. Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 2 775 718	2 775 718	2 775 718
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		1 929 656	1 929 656
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		277 572	277 572
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	960 074	960 074
TOTAL Réserves		1 237 646	1 237 646
Report à nouveau		45 479	31 628
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		2 359 634	2 123 833
Subventions d'investissement		374 250	709
Provisions réglementées		2 046 914	2 167 640
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		10 769 297	10 266 830
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		56 820	15 000
Provisions pour charges		0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		56 820	15 000
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		22 890	2 472
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	2 880 629	1 438 998
TOTAL Dettes financières		2 903 519	1 441 470
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		15 804 876	2 340 041
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 885 891	2 352 812
Dettes fiscales et sociales		4 686 794	4 024 028
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		331 945	328 603
Autres dettes		4 983 451	2 100 645
TOTAL Dettes d'exploitation		29 692 956	11 146 128
Produits constatés d'avance		101 468	33 532
TOTAL DETTES (IV)		32 697 943	12 621 130
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		43 524 060	22 902 960

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	155 264	-	155 264	156 866
Production vendue biens	-	-	-	-
Production vendue services	32 502 589	-	32 502 589	33 624 501
Chiffres d'affaires nets	32 657 853	-	32 657 853	33 781 367
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	26 537
Subventions d'exploitation			656 209	415 182
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 084 081	523 356
Autres produits			(552)	11 759
Total des produits d'exploitation (I)			35 397 591	34 758 201
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			73 504	138 883
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			2 677 669	2 989 516
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(174 721)	(29 745)
Autres achats et charges externes			10 728 783	9 821 147
Impôts, taxes et versements assimilés			1 928 640	1 932 182
Salaires et traitements			10 891 773	10 603 190
Charges sociales			4 125 816	3 901 305
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 068 828	1 148 079
Dotations d'exploitation			-	-
Sur actif circulant : dotations aux provisions			443 284	794 235
Pour risques et charges : dotations aux provisions			41 820	-
Autres charges			221 511	10 473
Total des charges d'exploitation (II)			32 026 906	31 309 265
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			3 370 685	3 448 936
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			-	-
Produits financiers de participations			-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			31 380	11 629
Reprises sur provisions et transferts de charges			-	-
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des produits financiers (V)			31 380	11 629
Dotations financières aux amortissements et provisions			-	-
Intérêts et charges assimilées			47 163	29 900
Différences négatives de change			-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des charges financières (VI)			47 163	29 900
RÉSULTAT FINANCIER			(15 783)	(18 272)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			3 354 902	3 430 664

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	52 959	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 661 738	2 511
Reprises sur provisions et transferts de charges	279 306	288 102
Total des produits exceptionnels (VII)	1 994 004	290 613
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 776	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 692 005	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	158 580	207 181
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 854 361	207 181
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	139 643	83 432
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	416 900	462 161
Impôts sur les bénéfices (X)	718 010	928 102
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	37 422 975	35 060 443
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	35 063 341	32 936 609
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	2 359 634	2 123 833

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ces comptes annuels sont arrêtés le 25 mars 2021 par le président.

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise de COVID 19 est un évènement ayant un impact significatif sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Durant cette période de pandémie, la clinique n'a pas fermé et n'a pas eu de fermeture de service. Cependant, elle a bénéficié d'une autorisation de SSR HTP pour 2020.

Les établissements de santé ont bénéficié d'une garantie de CA calculée sur la base du CA 2019 : le montant comptabilisé en CA au titre de l'exercice s'élève à 5 214 226,33 €

Les établissements de santé ont supporté des dépenses imprévues (achats, sous-traitance, prime COVID...) et ont bénéficié au titre de ces dépenses d'un financement de l'ARS pour un montant de 896 212,00 € comptabilisé en autres produits.

Dont: 463 050,00 € Pour la prime COVID

Et: 433 162,00 € Pour les autres dépenses

Une valorisation des salaires du personnels soignants (SEGUR) a été appliquée sur le dernier trimestre 2020 et financée par l'ARS pour un montant de: 342 233,00 € comptabilisé en autres produits.

Tous les coûts et financements liés à la COVID 19 ont été comptabilisés en résultat d'exploitation.

Nous considérons que le principe de continuité d'exploitation retenu dans le cadre de l'établissement des comptes de l'exercice 2020 tel que présenté dans le paragraphe 3 – Règles et méthodes comptables n'est pas remis en cause.

2.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A la date d'arrêté des états financiers, il n'y a pas eu d'événements postérieurs au 31/12/2020 susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière de la société, dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

3.REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation dans le cadre du soutien financier du groupe pour les sociétés présentant une situation nette négative ou dont le résultat est déficitaire.
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

3.1 IMMOBILISATIONS

3.1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le fonds de commerce n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel considérant que la durée d'utilité du fonds de commerce est indéterminée. Les critères utilisés pour réaliser le test de dépréciation sont fondés sur le calcul d'une valeur d'utilité à la clôture de ce fonds à partir d'une valeur d'entreprise, multiple de l'EBITDA issu de la moyenne des BP 2021 – 2025, corrigé du BFR et des actifs immobilisés de la société au 31/12.

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, selon le plan suivant :

Types d'immobilisations	Durée
Frais de constitution	5 ans
Frais de recherche et de développement	5 ans
Droit de bail	
Fonds commercial	
Logiciels informatiques	3 ans
Constructions	15 à 50 ans
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	5 à 10 ans
Matériel et outillage médical et non médical	1 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	1 à 10 ans

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

3.1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont enregistrés au coût d'acquisition. La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'utilité des titres de participation est appréciée selon la méthode ayant présidé à l'acquisition de ces titres, fondée sur la base d'une valeur de rentabilité multiple du résultat opérationnel diminué de la dette nette (Dettes Financières - Trésorerie).

3.2 STOCKS

Les stocks sont composés de produits pharmaceutiques et de produits dits à usage unique.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure.

3.3 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée au cas par cas après analyse menée dans le cadre du processus régulier de recouvrement des créances mis en place.

De manière générale, le taux de dépréciation retenu est fonction de la nature de la créance (patients, caisse, mutuelles et praticiens).

3.4 PATIENTS NON FACTURES

Le chiffre d'affaires réalisé mais non facturé à la fin de l'exercice fait l'objet d'une évaluation à la clôture. Cette évaluation a été comptabilisée en facture à établir.

3.5 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous forme de provisions.

Les engagements de retraite de la société envers ses salariés ont fait l'objet d'une évaluation au 31 décembre 2020, pour les salariés présents dans l'entreprise à cette date.

Afin de se conformer aux pratiques du groupe, la société a intégré les hypothèses suivantes:

- Application de la convention collective FHP
- Taux d'actualisation: 0,35 %
- Taux de charges: 49,23 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'accroissement des salaires: 1,00 %
- Fonds disponible versé: NC

Cette évaluation permet d'estimer l'engagement de la société à:

€1 727 573 (charges comprises)

L'évaluation est faite suivant les droits acquis par chaque salarié actualisés et pondérés par la probabilité que le salarié soit vivant et présent dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

3.6 PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

3.7 PROVISIONS POUR RISQUES

Le montant provisionné au 31/12/2020 correspond à l'évaluation du risque en cours sur la base d'une analyse experte et des éléments connus à cette date.

3.8 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

3.9 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les VMP sont valorisées à leur prix d'achat et évaluées à la clôture de l'exercice à leur valeur de marché. En cas de moins-value latente, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

3.10 EVALUATION HORS TAXES

Toutes les sommes réputées hors TVA tiennent compte de la TVA non récupérée du fait de l'assujettissement partiel à la TVA.

Le coefficient de déduction appliqué pour cette année est de: 3%

Pour rappel celui de N-1 était de: 5%

4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

4.1 IMMOBILISATIONS

4.1.1 Eléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

Valeur nette	Valeur nette	Commentaires
Droit au bail		
Eléments achetés avec protection juridique		
Eléments achetés sans protection juridique	134 156	
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation		
Eléments reçus en apport	2 666 670	
Total	2 800 826	

4.1.2 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	3 709 747	0	0
	Terrains	0	0	0
	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Constructions			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 718 034	0	207 676
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 557 600	0	520 839
	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	27 668
	Autres immobilisations corporelles			
	Matériel de transport	10 083	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 602 397	0	40 335
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	797 876	0	113 157
	Avances et acomptes	221 082	0	0
	TOTAL (III)	18 907 072	0	909 675
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0
	Autres participations	2 000	0	0
	Autres titres immobilisés	1 067	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	428 014	0	45 422
	TOTAL (IV)	431 081	0	45 422
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	23 047 899	0	955 097

*Les principales acquisitions concernent le matériel médical.
Pas de cessions sur l'exercice.*

4.1.2 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice (Suite)

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	3 709 747	0
	Terrains	0	0	0	0
	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Constructions				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	5 925 710	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	11 078 439	0
	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	27 668	0
	Autres immobilisations corporelles				
	Matériel de transport	0	0	10 083	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	1 642 732	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	911 033	0
	Avances et acomptes	0	0	221 082	0
	TOTAL (III)	0	0	19 816 747	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	2 000	0
	Autres titres immobilisés	0	0	1 067	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	473 436	0
	TOTAL (IV)	0	0	476 503	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	0	24 002 996	0

4.1.3 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		828 325	45 598	0	873 923
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
Installations générales, agencements		3 195 580	234 209	0	3 429 789
Installations techniques, matériels et outillages		8 432 412	733 365	0	9 165 777
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	0	1 341	0	1 341
	Matériel de transport	10 082	0	0	10 082
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 515 284	54 315	0	1 569 599
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		13 153 358	1 023 230	0	14 176 588
TOTAL GENERAL (I + II + III)		13 981 683	1 068 828	0	15 050 511

Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	21 118	0	0	-21 118
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	124 000	0	0	95 581	0	0	28 419
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	34 580	0	37	149 077	0	-114 533
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	13 224	0	-13 224
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	124 000	34 580	0	95 618	162 300	0	-99 338
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	124 000	34 580	0	116 736	162 300	0	-120 456

Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0

4.1.4 Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe 4.2.2 provisions pour dépréciation des immobilisations

4.2 PROVISIONS

Le détail des provisions par nature est le suivant:

4.2.1 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions pour litige	15 000	41 820	0	56 820
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL	15 000	41 820	0	56 820

La provision pour risque concernant les litiges patients s'élève à: 56 820,00 €
Pour les demandes au civil, la provision est plafonnée à la franchise d'assurance.
Les litiges déclarés mais en attente de qualification de la responsabilité de l'établissement ne sont pas comptabilisés dans les comptes sociaux, ils s'élèvent à : 450 000,00 €
Le montant des reprises avec utilisation s'élève à => - €
Le montant des reprises sans utilisation s'élève à => - €

4.2.2 Provisions pour dépréciation des immobilisations

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations		0	0	
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

4.2.3 Provisions amortissements dérogatoires

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	2 167 640	158 580	279 306	2 046 914
TOTAL	2 167 640	158 580	279 306	2 046 914

4.2.4 Provisions pour dépréciation des créances

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur comptes clients	615 637	264 686	615 637	264 686
Autres provisions pour dépréciations	178 599	178 599	178 599	178 599
TOTAL	794 235	443 284	794 235	443 284

Concernant les stocks:

- Valeur comptable globale des stocks et valeur comptable par catégories appropriées à l'entité.
- Montants des dépréciations par catégories si applicable.

4.3 CREANCES ET DETTES

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			0	0	0
Prêts			268 274	0	268 274
Autres immos financières			205 162	0	205 162
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			473 436	0	473 436
Clients douteux ou litigieux			0	0	0
Autres créances clients			9 202 305	9 202 305	0
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0
Personnel et comptes rattachés			166 426	166 426	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			749 037	749 037	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée		332 721	332 721	0
	Autres impôts		0	0	0
	Etat - divers		467 011	467 011	0
Groupes et associés			20 824 480	20 824 480	0
Débiteurs divers			1 529 839	1 529 839	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			33 271 819	33 271 819	0
Charges constatées d'avance			881 337	881 337	0
TOTAL DES CREANCES			34 626 592	34 153 156	473 436
Prêts accordés en cours d'exercice			45 423		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0		
Prêts et avances consentis aux associés			0		

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
	Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	22 890	22 890	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
	Emprunts et dettes financières divers	2 880 629	875 532	2 005 097	0
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 885 891	3 885 891	0	0
	Personnel et comptes rattachés	2 171 468	2 171 468	0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 781 845	1 781 845	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	385 862	385 862	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	347 618	347 618	0	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	331 945	331 945	0	0
	Groupes et associés	1 469 485	1 469 485	0	0
	Autres dettes	19 318 841	19 318 841	0	0
	Dette représentative de titres empruntés	0	0	0	0
	Produits constatés d'avance	101 468	101 468	0	0
	TOTAL DES DETTES	32 697 943	30 692 846	2 005 097	0
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 000 000	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	546 658			

4.4 COMPTES RATTACHES

Les comptes de régularisation (PAR, CAP, CCA et PCA) ne comprennent que des opérations courantes.

4.5 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Le détail des subventions d'investissement à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Nature	Date d'enregistrement	Solde au 31/12/2019	Augmentations	Diminution: montant enregistré au compte de résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2020
Subventions d'investissement		709			709
TOTAL		709	0	0	709

4.6 CAPITAL SOCIAL ET CAPITAUX PROPRES

Le capital social s'élève à: 2 775 718 € et se compose de: 181 895 actions à 15,26 €

CAPITAUX PROPRES	Solde au 31/12/2019	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Solde au 31/12/2020
Capital social ou individuel	2 775 718					2 775 718
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	1 929 656					1 929 656
Ecart de réévaluation	0					0
Réserve légale	277 572				0	277 572
Réserves statutaires ou contractuelles	0				0	0
Réserves réglementées	0					0
Autres réserves	960 074					960 074
Report à nouveau	31 628				13 851	45 479
Résultat N-1	2 123 833			2 109 982	-13 851	0
Résultat N		2 359 634				2 359 634
Subventions d'investissement	709	0	0			709
Provisions réglementées	2 167 640	158 580	279 306			2 046 914
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 266 830	2 518 214	279 306	2 109 982	0	10 395 756

4.7 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier comprend l’incidence des opérations suivantes :

Détail des produits et charges financiers	Exercice N	
	Charges financières	Produits financiers
Intérêts s/emprunts	23 743	
Intérêts s/ C/C et cash pool	18 231	
Intérêts bancaires et autres	5 189	
Produits de participation		0
Revenus des prêts, autres créances et VMP		0
Escomptes obtenus		0
Gains de change et produits nets sur cessions de VMP		0
Produits financiers groupe, cash pool et divers		31 380
TOTAUX	47 163	31 380

4.8 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
INDEMINITE CHUBB	0	52 959
P C E A (immobilisations corporelles)	0	1 661 029
QP des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0	709
Reprises amortissements dérogatoires	0	279 306
Pénalités & amendes	3 776	0
VNC (immobilisations corporelles hors matériel médical)	1 692 005	0
Dotations aux amortissements dérogatoires	158 580	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
TOTAUX	1 854 361	1 994 004

4.9 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d’affaires se décompose comme suit :

Activité médicale hors garantie AMO / AMC :	26 081 823,36
Garantie AMO:	5 113 547,00
Garantie AMC:	100 679,33
Recettes non médicales :	1 361 803,56

4.10 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges se décomposent comme suit:

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	1 289 845
Transferts de charges financières	0
Transferts de charges exceptionnelles	0
TOTAL	1 289 845

4.11 SITUATION FISCALE

Les résultats de la société sont intégrés dans le cadre d'un régime fiscal groupe. La convention prévoit que la société conserve la charge d'impôt correspondant au montant dû en dehors de tout régime de groupe.

4.12 AUTRES CREDITS D'IMPOTS

Les autres crédits d'impôt (famille, apprentissage, recherche et mécénat) sont constatés au crédit du compte Impôts sur les bénéfices et représentent un montant de: 135 082,02 € .

4.13 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe. L'appartenance à un périmètre de consolidation dispense la société de mentionner cette information.

5. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

5.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS FINANCIERS (HORS CREDIT-BAIL)

NEANT

Engagements de retraites: cf. paragraphe 3.5

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine			294 044		294 044
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs			23 452		23 452
· Dotation de l'exercice			30 738		30 738
Total	0	0	54 189	0	54 189
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs			142 830		142 830
· Exercices			30 917		30 917
Total	0	0	173 747	0	173 747
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus			58 179		58 179
· A plus d'1 an et 5 ans au plus			180 158		180 158
· A plus de 5 ans					0
Total	0	0	238 337	0	238 337
Valeur résiduelle :					
· A 1 an au plus					0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0
Total	0	0	0	0	0
Montant pris en charge dans l'exercice			29 286		29 286

Les contrats de crédits baux (612) se composent de matériel médical.

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligatoires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	0	0	0

5.2 PERSONNEL

EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL

	Effectif moyen salarié	Effectif moyen salarié
Effectif	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	20	21
Agents de maîtrise, Employés et techniciens	289	298
Ouvriers		
Autres		
TOTAL	309	319

5.3 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES SOCIAUX

La société mère consolidant les comptes pour l'exercice 2020 est:

Dénomination sociale: ELSAN HOLDING SAS

SIRET : 802 799 171 00037

Au capital de 301 894 887€

Siège social: 58 Bis rue La Boétie 75 008 PARIS

5.4 IMPOT SUR LES BENEFICES

La société est une filiale indirecte à plus de 95% de la SAS ELSAN HOLDING. A ce titre, la SAS ELSAN HOLDING est la société mère du périmètre d'intégration fiscale et se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés applicable aux résultats de l'ensemble des sociétés fiscalement intégrées.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe. Dans le cadre de cette intégration, la société a une convention d'intégration qui stipule les points suivants:

- Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale
- Les économies d'impôts réalisées par le groupe non liées aux déficits sont conservées chez la société mère
- Les économies d'impôts réalisées par le groupe liées aux déficits sont également conservées par la société mère

La société ne présente pas de déficits fiscaux reportables au 31/12/2020 .

6. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise : 4

[illegible]

7. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à divulguer des rémunérations individuelles.

POLYCLINIQUE DU PARC

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 2 775 717,70 euros
Siège Social : 62 rue Henri Barbusse, 59880 Saint Saulve
322 623 521 R.C.S VALENCIENNES

**DECISION PRISE LE 30 JUIN 2021 D'AFFECTATION
DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020****DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT**

L'Associé Unique constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 2 359 633,91 euros.

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion, l'Associé Unique décide l'affectation suivante :

- A titre de dividendes : 2 359 178,15 euros.
- Imputation de 455,76 euros sur le compte report à nouveau, ce qui aurait pour effet de porter ce compte à 45 935,14 euros.

Le dividende sera mis en paiement au Siège Social de la Société dans les délais légaux.

La loi demande de rappeler le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Les sommes distribuées au titre des 3 derniers exercices sont les suivantes :

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*)	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2019	2 109 982	40 %	néant
31 décembre 2018	1 618 866	40 %	néant
31 décembre 2017	1 618 866	40 %	néant

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.

Copie certifiée conforme à l'original

Le Président ELSAN SAS
représentée par Monsieur Laurent CHICHE

DocuSigned by:

5B3A6A109AF64CE...

POLYCLINIQUE DU PARC

Société par actions simplifiée

62, rue Henri Barbusse

59880 SAINT SAULVE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

POLYCLINIQUE DU PARC

Société par actions simplifiée

62, rue Henri Barbusse

59880 SAINT SAULVE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associé unique de la société POLYCLINIQUE DU PARC

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société POLYCLINIQUE DU PARC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les mesures de compensation perçues au titre de la garantie de financement présentées dans le paragraphe « 1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Tours, le 23 juin 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Bernard Groussin

Bernard GROUSSIN

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de Résultat

Annexe

I. BILAN AU 31/12/2020

A. Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	908 920	873 923	34 997	80 595
Fonds commercial	2 800 826	0	2 800 826	2 800 826
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	3 709 747	873 923	2 835 824	2 881 421
Terrains	0	0	0	0
Constructions	5 925 710	3 429 789	2 495 922	2 522 454
Installations techniques, matériel	11 078 439	9 165 777	1 912 662	2 125 189
Autres immobilisations corporelles	1 680 483	1 581 022	99 461	87 113
Immobilisations en cours	911 033	0	911 033	797 876
Avances et acomptes	221 082	0	221 082	221 082
TOTAL immobilisations corporelles	19 816 747	14 176 588	5 640 159	5 753 714
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	2 000	0	2 000	2 000
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	1 067	0	1 067	1 067
Prêts	268 274	0	268 274	222 852
Autres immobilisations financières	205 162	0	205 162	205 162
TOTAL immobilisations financières	476 503	0	476 503	431 081
Total Actif Immobilisé (II)	24 002 996	15 050 511	8 952 485	9 066 216
Matières premières, approvisionnements	821 317	0	821 317	646 596
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	821 317	0	821 317	646 596
Avances et acomptes versés sur commandes	2 750	0	2 750	2 750
Clients et comptes rattachés	9 202 305	264 686	8 937 619	3 433 826
Autres créances	24 069 514	178 599	23 890 915	8 447 187
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	33 274 569	443 284	32 831 285	11 883 763
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	37 635	0	37 635	430 304
TOTAL Disponibilités	37 635	0	37 635	430 304
Charges constatées d'avance	881 337	0	881 337	876 081
Total Actif Circulant (III)	35 014 858	443 284	34 571 574	13 836 744
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	59 017 854	15 493 795	43 524 060	22 902 960

B. Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 2 775 718	2 775 718	2 775 718
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		1 929 656	1 929 656
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		277 572	277 572
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont reserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont reserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	960 074	960 074
TOTAL Réserves		1 237 646	1 237 646
Report à nouveau		45 479	31 628
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		2 359 634	2 123 833
Subventions d'investissement		374 250	709
Provisions réglementées		2 046 914	2 167 640
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		10 769 297	10 266 830
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		56 820	15 000
Provisions pour charges		0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		56 820	15 000
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		22 890	2 472
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	2 880 629	1 438 998
TOTAL Dettes financières		2 903 519	1 441 470
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		15 804 876	2 340 041
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 885 891	2 352 812
Dettes fiscales et sociales		4 686 794	4 024 028
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		331 945	328 603
Autres dettes		4 983 451	2 100 645
TOTAL Dettes d'exploitation		29 692 956	11 146 128
Produits constatés d'avance		101 468	33 532
TOTAL DETTES (IV)		32 697 943	12 621 130
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		43 524 060	22 902 960

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	155 264	-	155 264	156 866
Production vendue biens	-	-	-	-
Production vendue services	32 502 589	-	32 502 589	33 624 501
Chiffres d'affaires nets	32 657 853	-	32 657 853	33 781 367
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	26 537
Subventions d'exploitation			656 209	415 182
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 084 081	523 356
Autres produits			(552)	11 759
Total des produits d'exploitation (I)			35 397 591	34 758 201
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			73 504	138 883
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			2 677 669	2 989 516
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(174 721)	(29 745)
Autres achats et charges externes			10 728 783	9 821 147
Impôts, taxes et versements assimilés			1 928 640	1 932 182
Salaires et traitements			10 891 773	10 603 190
Charges sociales			4 125 816	3 901 305
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 068 828	1 148 079
Dotations d'exploitation			-	-
Sur actif circulant : dotations aux provisions			443 284	794 235
Pour risques et charges : dotations aux provisions			41 820	-
Autres charges			221 511	10 473
Total des charges d'exploitation (II)			32 026 906	31 309 265
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			3 370 685	3 448 936
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			-	-
Produits financiers de participations			-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			31 380	11 629
Reprises sur provisions et transferts de charges			-	-
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des produits financiers (V)			31 380	11 629
Dotations financières aux amortissements et provisions			-	-
Intérêts et charges assimilées			47 163	29 900
Différences négatives de change			-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des charges financières (VI)			47 163	29 900
RÉSULTAT FINANCIER			(15 783)	(18 272)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			3 354 902	3 430 664

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	52 959	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 661 738	2 511
Reprises sur provisions et transferts de charges	279 306	288 102
Total des produits exceptionnels (VII)	1 994 004	290 613
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 776	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 692 005	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	158 580	207 181
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 854 361	207 181
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	139 643	83 432
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	416 900	462 161
Impôts sur les bénéfices (X)	718 010	928 102
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	37 422 975	35 060 443
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	35 063 341	32 936 609
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	2 359 634	2 123 833

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ces comptes annuels sont arrêtés le 25 mars 2021 par le président.

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise de COVID 19 est un évènement ayant un impact significatif sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Durant cette période de pandémie, la clinique n'a pas fermé et n'a pas eu de fermeture de service. Cependant, elle a bénéficié d'une autorisation de SSR HTP pour 2020.

Les établissements de santé ont bénéficié d'une garantie de CA calculée sur la base du CA 2019 : le montant comptabilisé en CA au titre de l'exercice s'élève à 5 214 226,33 €

Les établissements de santé ont supporté des dépenses imprévues (achats, sous-traitance, prime COVID...) et ont bénéficié au titre de ces dépenses d'un financement de l'ARS pour un montant de 896 212,00 € comptabilisé en autres produits.

Dont: 463 050,00 € Pour la prime COVID

Et: 433 162,00 € Pour les autres dépenses

Une valorisation des salaires du personnels soignants (SEGUR) a été appliquée sur le dernier trimestre 2020 et financée par l'ARS pour un montant de: 342 233,00 € comptabilisé en autres produits.

Tous les coûts et financements liés à la COVID 19 ont été comptabilisés en résultat d'exploitation.

Nous considérons que le principe de continuité d'exploitation retenu dans le cadre de l'établissement des comptes de l'exercice 2020 tel que présenté dans le paragraphe 3 – Règles et méthodes comptables n'est pas remis en cause.

2.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A la date d'arrêté des états financiers, il n'y a pas eu d'événements postérieurs au 31/12/2020 susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière de la société, dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

3.REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation dans le cadre du soutien financier du groupe pour les sociétés présentant une situation nette négative ou dont le résultat est déficitaire.
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

3.1 IMMOBILISATIONS

3.1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le fonds de commerce n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel considérant que la durée d'utilité du fonds de commerce est indéterminée. Les critères utilisés pour réaliser le test de dépréciation sont fondés sur le calcul d'une valeur d'utilité à la clôture de ce fonds à partir d'une valeur d'entreprise, multiple de l'EBITDA issu de la moyenne des BP 2021 – 2025, corrigé du BFR et des actifs immobilisés de la société au 31/12.

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, selon le plan suivant :

Types d'immobilisations	Durée
Frais de constitution	5 ans
Frais de recherche et de développement	5 ans
Droit de bail	
Fonds commercial	
Logiciels informatiques	3 ans
Constructions	15 à 50 ans
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	5 à 10 ans
Matériel et outillage médical et non médical	1 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	1 à 10 ans

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

3.1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont enregistrés au coût d'acquisition. La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'utilité des titres de participation est appréciée selon la méthode ayant présidé à l'acquisition de ces titres, fondée sur la base d'une valeur de rentabilité multiple du résultat opérationnel diminué de la dette nette (Dettes Financières - Trésorerie).

3.2 STOCKS

Les stocks sont composés de produits pharmaceutiques et de produits dits à usage unique.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure.

3.3 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée au cas par cas après analyse menée dans le cadre du processus régulier de recouvrement des créances mis en place.

De manière générale, le taux de dépréciation retenu est fonction de la nature de la créance (patients, caisse, mutuelles et praticiens).

3.4 PATIENTS NON FACTURES

Le chiffre d'affaires réalisé mais non facturé à la fin de l'exercice fait l'objet d'une évaluation à la clôture. Cette évaluation a été comptabilisée en facture à établir.

3.5 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous forme de provisions.

Les engagements de retraite de la société envers ses salariés ont fait l'objet d'une évaluation au 31 décembre 2020, pour les salariés présents dans l'entreprise à cette date.

Afin de se conformer aux pratiques du groupe, la société a intégré les hypothèses suivantes:

- Application de la convention collective FHP
- Taux d'actualisation: 0,35 %
- Taux de charges: 49,23 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'accroissement des salaires: 1,00 %
- Fonds disponible versé: NC

Cette évaluation permet d'estimer l'engagement de la société à:

€1 727 573 (charges comprises)

L'évaluation est faite suivant les droits acquis par chaque salarié actualisés et pondérés par la probabilité que le salarié soit vivant et présent dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

3.6 PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

3.7 PROVISIONS POUR RISQUES

Le montant provisionné au 31/12/2020 correspond à l'évaluation du risque en cours sur la base d'une analyse experte et des éléments connus à cette date.

3.8 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

3.9 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les VMP sont valorisées à leur prix d'achat et évaluées à la clôture de l'exercice à leur valeur de marché. En cas de moins-value latente, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

3.10 EVALUATION HORS TAXES

Toutes les sommes réputées hors TVA tiennent compte de la TVA non récupérée du fait de l'assujettissement partiel à la TVA.

Le coefficient de déduction appliqué pour cette année est de: 3%

Pour rappel celui de N-1 était de: 5%

4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

4.1 IMMOBILISATIONS

4.1.1 Eléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

Valeur nette	Valeur nette	Commentaires
Droit au bail		
Eléments achetés avec protection juridique		
Eléments achetés sans protection juridique	134 156	
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation		
Eléments reçus en apport	2 666 670	
Total	2 800 826	

4.1.2 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	3 709 747	0	0
	Terrains	0	0	0
	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Constructions			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 718 034	0	207 676
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 557 600	0	520 839
	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	27 668
	Autres immobilisations corporelles			
	Matériel de transport	10 083	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 602 397	0	40 335
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	797 876	0	113 157
	Avances et acomptes	221 082	0	0
	TOTAL (III)	18 907 072	0	909 675
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0
	Autres participations	2 000	0	0
	Autres titres immobilisés	1 067	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	428 014	0	45 422
	TOTAL (IV)	431 081	0	45 422
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	23 047 899	0	955 097

*Les principales acquisitions concernent le matériel médical.
Pas de cessions sur l'exercice.*

4.1.2 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice (Suite)

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	3 709 747	0
	Terrains	0	0	0	0
	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Constructions				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	5 925 710	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	11 078 439	0
	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	27 668	0
	Autres immobilisations corporelles				
	Matériel de transport	0	0	10 083	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	1 642 732	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	911 033	0
	Avances et acomptes	0	0	221 082	0
	TOTAL (III)	0	0	19 816 747	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	2 000	0
	Autres titres immobilisés	0	0	1 067	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	473 436	0
	TOTAL (IV)	0	0	476 503	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	0	24 002 996	0

4.1.3 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		828 325	45 598	0	873 923
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
Installations générales, agencements		3 195 580	234 209	0	3 429 789
Installations techniques, matériels et outillages		8 432 412	733 365	0	9 165 777
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	0	1 341	0	1 341
	Matériel de transport	10 082	0	0	10 082
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 515 284	54 315	0	1 569 599
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		13 153 358	1 023 230	0	14 176 588
TOTAL GENERAL (I + II + III)		13 981 683	1 068 828	0	15 050 511

Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	21 118	0	0	-21 118
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	124 000	0	0	95 581	0	0	28 419
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	34 580	0	37	149 077	0	-114 533
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	13 224	0	-13 224
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	124 000	34 580	0	95 618	162 300	0	-99 338
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	124 000	34 580	0	116 736	162 300	0	-120 456

Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0

4.1.4 Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe 4.2.2 provisions pour dépréciation des immobilisations

4.2 PROVISIONS

Le détail des provisions par nature est le suivant:

4.2.1 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions pour litige	15 000	41 820	0	56 820
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL	15 000	41 820	0	56 820

La provision pour risque concernant les litiges patients s'élève à: 56 820,00 €
Pour les demandes au civil, la provision est plafonnée à la franchise d'assurance.
Les litiges déclarés mais en attente de qualification de la responsabilité de l'établissement ne sont pas comptabilisés dans les comptes sociaux, ils s'élèvent à : 450 000,00 €
Le montant des reprises avec utilisation s'élève à => - €
Le montant des reprises sans utilisation s'élève à => - €

4.2.2 Provisions pour dépréciation des immobilisations

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations		0	0	
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

4.2.3 Provisions amortissements dérogatoires

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	2 167 640	158 580	279 306	2 046 914
TOTAL	2 167 640	158 580	279 306	2 046 914

4.2.4 Provisions pour dépréciation des créances

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur comptes clients	615 637	264 686	615 637	264 686
Autres provisions pour dépréciations	178 599	178 599	178 599	178 599
TOTAL	794 235	443 284	794 235	443 284

Concernant les stocks:

- Valeur comptable globale des stocks et valeur comptable par catégories appropriées à l'entité.
- Montants des dépréciations par catégories si applicable.

4.3 CREANCES ET DETTES

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			0	0	0
Prêts			268 274	0	268 274
Autres immos financières			205 162	0	205 162
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			473 436	0	473 436
Clients douteux ou litigieux			0	0	0
Autres créances clients			9 202 305	9 202 305	0
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0
Personnel et comptes rattachés			166 426	166 426	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			749 037	749 037	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée		332 721	332 721	0
	Autres impôts		0	0	0
	Etat - divers		467 011	467 011	0
Groupes et associés			20 824 480	20 824 480	0
Débiteurs divers			1 529 839	1 529 839	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			33 271 819	33 271 819	0
Charges constatées d'avance			881 337	881 337	0
TOTAL DES CREANCES			34 626 592	34 153 156	473 436
Prêts accordés en cours d'exercice			45 423		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0		
Prêts et avances consentis aux associés			0		

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
	Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	22 890	22 890	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
	Emprunts et dettes financières divers	2 880 629	875 532	2 005 097	0
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 885 891	3 885 891	0	0
	Personnel et comptes rattachés	2 171 468	2 171 468	0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 781 845	1 781 845	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	385 862	385 862	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	347 618	347 618	0	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	331 945	331 945	0	0
	Groupes et associés	1 469 485	1 469 485	0	0
	Autres dettes	19 318 841	19 318 841	0	0
	Dette représentative de titres empruntés	0	0	0	0
	Produits constatés d'avance	101 468	101 468	0	0
	TOTAL DES DETTES	32 697 943	30 692 846	2 005 097	0
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 000 000	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	546 658			

4.4 COMPTES RATTACHES

Les comptes de régularisation (PAR, CAP, CCA et PCA) ne comprennent que des opérations courantes.

4.5 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Le détail des subventions d'investissement à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Nature	Date d'enregistrement	Solde au 31/12/2019	Augmentations	Diminution: montant enregistré au compte de résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2020
Subventions d'investissement		709			709
TOTAL		709	0	0	709

4.6 CAPITAL SOCIAL ET CAPITAUX PROPRES

Le capital social s'élève à: 2 775 718 € et se compose de: 181 895 actions à 15,26 €

CAPITAUX PROPRES	Solde au 31/12/2019	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Solde au 31/12/2020
Capital social ou individuel	2 775 718					2 775 718
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	1 929 656					1 929 656
Ecart de réévaluation	0					0
Réserve légale	277 572				0	277 572
Réserves statutaires ou contractuelles	0				0	0
Réserves réglementées	0					0
Autres réserves	960 074					960 074
Report à nouveau	31 628				13 851	45 479
Résultat N-1	2 123 833			2 109 982	-13 851	0
Résultat N		2 359 634				2 359 634
Subventions d'investissement	709	0	0			709
Provisions réglementées	2 167 640	158 580	279 306			2 046 914
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 266 830	2 518 214	279 306	2 109 982	0	10 395 756

4.7 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier comprend l’incidence des opérations suivantes :

Détail des produits et charges financiers	Exercice N	
	Charges financières	Produits financiers
Intérêts s/emprunts	23 743	
Intérêts s/ C/C et cash pool	18 231	
Intérêts bancaires et autres	5 189	
Produits de participation		0
Revenus des prêts, autres créances et VMP		0
Escomptes obtenus		0
Gains de change et produits nets sur cessions de VMP		0
Produits financiers groupe, cash pool et divers		31 380
TOTAUX	47 163	31 380

4.8 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
INDEMINITE CHUBB	0	52 959
P C E A (immobilisations corporelles)	0	1 661 029
QP des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0	709
Reprises amortissements dérogatoires	0	279 306
Pénalités & amendes	3 776	0
VNC (immobilisations corporelles hors matériel médical)	1 692 005	0
Dotations aux amortissements dérogatoires	158 580	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
TOTAUX	1 854 361	1 994 004

4.9 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d’affaires se décompose comme suit :

Activité médicale hors garantie AMO / AMC :	26 081 823,36
Garantie AMO:	5 113 547,00
Garantie AMC:	100 679,33
Recettes non médicales :	1 361 803,56

4.10 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges se décomposent comme suit:

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	1 289 845
Transferts de charges financières	0
Transferts de charges exceptionnelles	0
TOTAL	1 289 845

4.11 SITUATION FISCALE

Les résultats de la société sont intégrés dans le cadre d'un régime fiscal groupe. La convention prévoit que la société conserve la charge d'impôt correspondant au montant dû en dehors de tout régime de groupe.

4.12 AUTRES CREDITS D'IMPOTS

Les autres crédits d'impôt (famille, apprentissage, recherche et mécénat) sont constatés au crédit du compte Impôts sur les bénéfices et représentent un montant de: 135 082,02 € .

4.13 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe. L'appartenance à un périmètre de consolidation dispense la société de mentionner cette information.

5. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

5.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS FINANCIERS (HORS CREDIT-BAIL)

NEANT

Engagements de retraites: cf. paragraphe 3.5

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine			294 044		294 044
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs			23 452		23 452
· Dotation de l'exercice			30 738		30 738
Total	0	0	54 189	0	54 189
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs			142 830		142 830
· Exercices			30 917		30 917
Total	0	0	173 747	0	173 747
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus			58 179		58 179
· A plus d'1 an et 5 ans au plus			180 158		180 158
· A plus de 5 ans					0
Total	0	0	238 337	0	238 337
Valeur résiduelle :					
· A 1 an au plus					0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0
Total	0	0	0	0	0
Montant pris en charge dans l'exercice			29 286		29 286

Les contrats de crédits baux (612) se composent de matériel médical.

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligatoires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	0	0	0

5.2 PERSONNEL

EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL

	Effectif moyen salarié	Effectif moyen salarié
Effectif	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	20	21
Agents de maîtrise, Employés et techniciens	289	298
Ouvriers		
Autres		
TOTAL	309	319

5.3 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES SOCIAUX

La société mère consolidant les comptes pour l'exercice 2020 est:

Dénomination sociale: ELSAN HOLDING SAS

SIRET : 802 799 171 00037

Au capital de 301 894 887€

Siège social: 58 Bis rue La Boétie 75 008 PARIS

5.4 IMPOT SUR LES BENEFICES

La société est une filiale indirecte à plus de 95% de la SAS ELSAN HOLDING. A ce titre, la SAS ELSAN HOLDING est la société mère du périmètre d'intégration fiscale et se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés applicable aux résultats de l'ensemble des sociétés fiscalement intégrées.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe. Dans le cadre de cette intégration, la société a une convention d'intégration qui stipule les points suivants:

- Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale
- Les économies d'impôts réalisées par le groupe non liées aux déficits sont conservées chez la société mère
- Les économies d'impôts réalisées par le groupe liées aux déficits sont également conservées par la société mère

La société ne présente pas de déficits fiscaux reportables au 31/12/2020 .

6. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise : 4

[illegible]

7. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à divulguer des rémunérations individuelles.